

Interpellation écrite du 10 février 2025 de M. Maxime Provini: «Parking de la Gérance immobilière municipale (GIM) – quelques précisions».

Dans le cadre de la recherche de solutions pragmatiques et adaptées à l'ensemble des habitants de notre cité, je souhaite obtenir certaines précisions concernant les parkings gérés par la Gérance immobilière municipale (GIM).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me fournir les informations suivantes:

1. Parkings à ciel ouvert

- Combien de parkings à ciel ouvert, notamment dans les cours intérieures d'immeubles, la GIM possède-t-elle?
- Quels sont leurs emplacements précis?
- Quel est leur taux d'occupation actuel?

2. Location de parkings à la Fondation des Parkings (FdP)

- Suite au transfert à la FdP du parking situé au 41, rue Louis-Favre, la Ville envisage-t-elle d'autres transferts similaires?
- Si oui, quels parkings sont concernés?

3. Perspectives de mutualisation des parkings

- Est-il prévu de louer certains parkings situés dans les secteurs des Eaux-Vives ou de Plainpalais à la Fondation des Parkings pour en optimiser l'utilisation?
- La Ville envisage-t-elle une mutualisation de ces espaces pour le stationnement mixte, à la fois destiné aux habitants, aux visiteurs, aux motos et aux véhicules électriques?

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette interpellation et des précisions que vous voudrez bien me transmettre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.